Grille SFP - Document Patient - 2011

Grille d'évaluation de la qualité d'un document d'information à destination de patients ou d'usagers

Nom du document : URL du document : Date de récupération du document : Nom de cotateur au sein de la SFP :

Pour que le document proposé à la SFP soit répertorié sur son site, les 5 premiers critères doivent être remplis (oui) et le document recueillir au moins 10 points (1 point par « oui »).

Document à mettre à disposition via le site de la SFP : Oui Non

Catégorie : Dépistage / Prévention / Stratégies diagnostiques ou thérapeutiques / Education thérapeutique du patient / Soins autoprodigués

Note méthodologique obtenue : /20

N°	Critères de qualité	Oui	Non
1.	Le document est à destination de patients ou d'usagers que rencontrent		
	les kinésithérapeutes/physiothérapeutes		
2.	Le public auquel le document est destiné, est précisé		
3.	Les attentes et questions habituellement posées par les patients sont		
	prises en compte		
4.	Le thème et les objectifs du document sont explicites		
5.	Le document est facilement accessible par les membres de la SFP		
6.	La forme du document est attractive et facilement accessible par le		
	public visé		
7.	Le support d'information est pratique, facile à utiliser et peu		
	encombrant		
8.	Le langage est simple et le ton approprié		
9.	Les illustrations sont adaptées		
10.	Des sources complémentaires d'information ou d'accompagnement		
	sont proposées		
	La date d'élaboration du document est précisée		
12.	Le message principal est bien identifié		
13.	Les messages sont hiérarchisés : une progression est repérable dans les		
	informations présentées		
14.	Les messages sont présentés de manière objective		
15.	Les sources d'information ayant permis d'élaborer le document sont		
	précisées		
16.	Les sources d'informations sont fondées sur des études cliniques ou		
	scientifiques ou des revues systématiques de la littérature		
17.	Les autres choix thérapeutiques sont explicitement cités		
18.	Les personnes ayant rédigé le document et leur secteur d'activité sont		
	précisés		
	Des patients ou usagers ont participé à l'élaboration du document		
20.	Les sources de financement sont précisées		

Notice pour juger si le document les critères de qualité sont remplis

1. Le document est à destination de patients ou d'usagers que rencontrent les kinésithérapeutes/physiothérapeutes

Le document est destiné à être diffusé auprès d'une population susceptible de bénéficier d'une pratique mise en œuvre par les physiothérapeutes/masso-kinésithérapeutes.

2. Le public auquel le document est destiné, est précisé

Le contenu du document, en particulier son titre et son introduction permettent de connaître les patients ou usagers à qui s'adresse le document : tout public ou catégories spécifiques de personnes (ex. sportifs de haut niveau ou sportifs occasionnels), patients ou aidants (pathologie ou situation fonctionnelle précisément décrite), âge, sexe, etc.

3. Les attentes et questions habituellement posées par les patients sont prises en compte

Le document prend en compte les besoins d'information, les préoccupations du public ciblé, les représentations sociales les plus courantes vis-à-vis du thème et apporte des réponses aux questions les plus fréquentes des patients ou des usagers.

4. Le thème et les objectifs du document sont explicites

Le contenu du document, en particulier son titre et son introduction permettent de définir le champ du document. La situation clinique (pathologie, stade d'évolution, moment où s'applique la stratégie diagnostique, thérapeutique, etc.) et les objectifs décrits permettent de classer le document dans l'une des catégories suivantes :

- dépistage : informer sur le but, les bénéfices, les éventuels inconvénients et le déroulement du dépistage, avant que la personne ne décide de demander, d'accepter ou de refuser ce dépistage ;
- prévention : faire prendre conscience d'un facteur ou d'un comportement à risque évitable et expliquer l'utilité d'un soin pour faciliter l'arrêt de la progression de la maladie, ainsi que les moyens de prévenir les rechutes et les complications ;
- stratégies diagnostiques ou thérapeutiques : expliquer la pathologie, les avantages et les inconvénients de chaque stratégie, la balance bénéfices/risques prévisibles des thérapeutiques pour aider le patient à prendre une décision ;
- éducation thérapeutique du patient : décrire les étapes de l'éducation thérapeutique, les objectifs des séances et des activités proposées pour mieux gérer au quotidien une maladie chronique ;
- soins auto-prodigués : rappeler les conseils donnés par le professionnel de santé (suivre son traitement, réaliser des exercices, surveiller un paramètre clinique ou biologique, etc.) afin que le patient les adapte à sa situation.

5. Le document est facilement accessible par les membres de la SFP

Afin d'être mis à disposition sur le site de la SFP, un lien électronique vers le site du/des rédacteurs ou une référence de publication dans un journal professionnel doit être mis à disposition de la SFP.

6. La forme du document est attractive et facilement accessible par le public visé

Le document est illustré ; il peut être facilement distribué aux patients/usagers ou facilement téléchargeable par le patient/usager qui possède un ordinateur.

7. Le support d'information est pratique, facile à utiliser et peu encombrant

Le support peut être un support papier, vidéo ou électronique. Le nombre de pages ou la durée de la vidéo est adaptée au thème et à l'utilisation visée par l'objectif du document.

8. Le langage est simple et le ton approprié

La rédaction est claire, sans langage technique ; le ton est objectif, sans dramatisation ni optimisme excessif, ni paternaliste ni infantilisant, la personne n'est pas assimilée à sa pathologie (répondre « non », si le texte comprend des expressions du type : l'hémiplégique, l'amputé etc.).

9. Les illustrations sont adaptées

Les illustrations sont en rapport avec le texte et le complètent (ex. les schémas sont clairement orientés afin de permettre une compréhension claire du mouvement à effectuer). Les illustrations sont respectueuses des personnes (ex. respect de l'intimité du patient). Elles mettent en scène des situations qui respectent les bonnes pratiques (ex. absence de montre ou de bijou sur des photos illustrant une situation où les règles d'hygiène doivent être respectées).

10. Des sources complémentaires d'information ou d'accompagnement sont proposées

Des adresses d'associations de patients, de structures pouvant accompagner les patients ou de sites non commerciaux permettant au patient de compléter son information sont proposées.

11. La date d'élaboration du document est précisée

La date d'élaboration du document est précisée sur le document. L'est éventuellement aussi la date de son actualisation (date effective d'actualisation d'un document antérieur ou date envisagée d'une actualisation future tenant compte de la rapidité de l'évolution des données scientifiques dans le champ).

12. Le message principal est bien identifié

La mise en forme permet d'identifier le ou les messages-clés.

13. Les messages sont hiérarchisés

Une progression est repérable dans les informations présentées. Les informations sont présentées avec un enchaînement facilement repérable, une hiérarchie ou une progression, (ex. causes, conséquences, traitement ; ex ; traitement médical, rééducation, chirurgie, rééducation).

14. Les messages sont présentés de manière objective

L'information est non biaisée et équilibrée, présentant les bénéfices et les risques de chacun des différents traitements, ainsi que les conséquences du traitement ou du refus de traitement sur les symptômes mais aussi sur la vie quotidienne et tous les aspects de la qualité de vie.

Le document précise que le traitement présenté peut avoir des effets différents chez certains patients.

Les éléments sur lesquels il reste de l'incertitude sont également présentés.

15. Les sources d'information ayant permis d'élaborer le document sont précisées

Les sources d'information ayant permis aux auteurs de réaliser le document sont précisément référencées dans le document ou un lien explicite dans le document permet d'accéder à un autre document annexé où ces sources sont précisées.

16. Les sources d'informations sont fondées sur des études cliniques ou scientifiques ou des revues systématiques de la littérature

Les sources d'informations sont principalement des études cliniques ayant reporté des observations cliniques chez des personnes présentant la situation clinique ciblée dans le document. La date de publication de ces sources est précisée, éventuellement dans un

document annexe, afin de permettre au lecteur de s'assurer qu'elles correspondent aux données actuelles de la science.

17. Les autres choix thérapeutiques sont explicitement cités

Le document précise qu'il existe d'autres traitements alternatifs à celui ciblé par le document. Les cas où une seule option thérapeutique est possible sont extrêmement rares.

18. Les personnes ayant rédigé le document et leur secteur d'activité sont précisés

Le document précise le nom, la fonction et le lieu d'exercice du/des rédacteur(s) ou le document présente le logo et les coordonnées du promoteur et un lien explicite dans le document permet d'accéder à un autre document annexé précisant le nom, la fonction et le lieu d'exercice du/des rédacteur(s) et ceux de l'ensemble des participants.

19. Des patients ou usagers ont participé à l'élaboration du document

Le document précise que certains rédacteurs sont des représentants de patients ou d'usagers ou le document présente le logo et les coordonnées d'associations partenaires et un lien explicite dans le document permet d'accéder à un autre document annexé précisant l'implication des usagers dans l'élaboration du document d'information. Au minimum, le document doit avoir été testé et commenté par des patients ou usagers avant sa mise à disposition.

20. Les sources de financement sont précisées

Les sources de financement sont précisées dans les documents, permettant de distinguer les financements par fonds publics ou fonds privés. Les entreprises commerciales ayant contribué au financement doivent être citées dans le document.

En 2010, la SFP a souhaité mettre à disposition de ces membres des documents d'information destinés aux patients et usagers, dans le champ de compétence de la physiothérapie, en précisant leur qualité méthodologique. Une grille d'évaluation de la qualité des documents d'information destinés aux patients ou usagers a donc été construite. Une première version de cette grille a été réalisée par Joëlle André-Vert à partir des critères de qualité publiés dans deux sources principales :

- http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c 430286/elaboration-d-un-document-ecrit-d-information-a-l-intention-des-patients-et-des-usagers-du-systeme-de-sante
- http://www.discern.org.uk/

Elle a ensuite été commentée et hiérarchisée par 7 membres de la SFP ayant répondu à l'appel à projet de la SFP, ce qui a permis de proposer cette version 2011 de la « Grille SFP-Document Patient ». Elle sera testée sur l'ensemble des documents d'information des patients soumis à la SFP en 2010 et 2011, afin d'être éventuellement ajustée.

La SFP tient à remercier l'ensemble des participants au projet :

Joëlle André-Vert Roger-Philippe Gachet
Marie Bacelon Julien Gagliardi
Jean-Marc Chenevelle Rémi Remondière
Loïc Coquisart Nicolas Savouroux